



## Communiqué de presse

MéninGO! salue la mobilisation gouvernementale face à l'augmentation alarmante des cas de méningites, mais appelle à une action encore plus ambitieuse !

A Paris, le 28 février 2025

Dans un contexte sanitaire critique, marqué par une recrudescence dramatique des cas de méningite – 615 cas déclarés en 2024, dont 64 en décembre, et un nombre exceptionnel de 90 cas en janvier 2025 d'après les dernières données de Santé Publique France – l'adoption par le Parlement de l'article 65 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 représente une avancée bienvenue.

En effet, cet article prévoit l'extension de la gratuité de la vaccination contre les infections à méningocoques A, C, W et Y à la campagne vaccinale anti-HPV dans les collèges, dans une volonté de renforcer la protection des adolescents, population particulièrement vulnérable. Cependant, les chiffres parlent d'eux-mêmes : des centaines de malades et des taux de létalité particulièrement élevés illustrent la gravité de la crise. Au-delà de son taux de mortalité élevé, la méningite peut entraîner des séquelles irréversibles – notamment des déficits neurologiques, des handicaps moteurs et sensoriels, voire une perte substantielle de qualité de vie pour les survivants. Nous espérons fermement que la mise en œuvre de la campagne de vaccination combinée pourra débuter dès septembre afin de contenir au plus vite la propagation de ces infections potentiellement fatales.

Dans ce climat d'urgence, le ministre de la Santé, Yannick Neuder, s'est exprimé en soulignant que « la vaccination est le meilleur moyen de se protéger » et a annoncé avoir saisi la Haute Autorité de Santé pour réévaluer les recommandations actuelles de vaccination. Cette décision se révèle cruciale pour adapter notre stratégie préventive aux enjeux actuels et renforcer la protection de tous. En effet, face à l'urgence de la situation, la seule vaccination en milieu scolaire demeure insuffisante.

MéninGO! appelle l'ensemble des professionnels de santé, des institutions et du grand public à agir de concert pour promouvoir et soutenir ces mesures préventives essentielles. Dans ce contexte, il est impératif que chacun fasse preuve de vigilance et adopte une attitude proactive en se faisant vacciner, afin de freiner la progression de cette épidémie dévastatrice et de protéger la santé de tous. Comme l'a affirmé notre Ministre chargé de la Santé et de l'Accès aux soins : « Nous avons les moyens de nous protéger contre ces infections. Il faut nous en saisir ! »

### Contact

Clémence Bertrand

Consultante en Affaires publiques

[clemence.bertrand@nile-consulting.eu](mailto:clemence.bertrand@nile-consulting.eu)